



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 44567

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les demandes formulées par la confédération française des retraités relatives aux modalités de calcul de la pension de réversion du régime général. Celle-ci demande notamment un relèvement significatif des faibles pensions ainsi que la suppression des règles de cumul et de plafond des ressources pour la réversion. En effet, ce dispositif pénaliserait de nombreux futurs conjoints survivants. Aussi, il souhaiterait qu'il lui indique quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44567

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2004, page 5666